



Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Budget des dépenses
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1997

En vente au Canada par l'entremise des
librairies associées et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada – Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-2/1998-III-74
ISBN 0-660-60116-8



Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Budget des dépenses
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Accordé

Ministre du Travail

Président et administrateur
en chef

Préface

Le présent document est un rapport au Parlement qui indique comment les ressources créditées par ce dernier ont été ou seront dépensées. Il s'agit d'un document de responsabilité renfermant plusieurs niveaux de détails afin de répondre aux divers besoins de ses lecteurs.

La présentation de la Partie III de 1997-1998 a été modifiée afin d'établir une distinction nette entre les données portant sur la planification et le rendement et de mettre l'accent sur les plans et le rendement à long terme des ministères.

Le document est divisé en quatre sections:

- o Sommaire du ministre
- o Plan ministériel
- o Rendement du ministère
- o Renseignements supplémentaires

Veillez noter que, conformément aux principes qui sous-tendent le budget de fonctionnement, l'utilisation des ressources humaines dont il est fait état dans ce document doit être mesurée en équivalents temps plein (ETP).

Table des matières

I	Sommaire du ministre	4
II	Plan ministériel	5
	A. Sommaire des plans du ministère	5
	B. Vue d'ensemble du ministère	5
	1. Rôles et responsabilités	5
	2. Organisation et composition des programmes	6
	3. Principaux facteurs de planification	7
	4. Facteurs environnementaux	8
	5. Exécution du Programme	8
	Tableau 1 - Autorisations pour 1997-98 -- Partie II du Budget des dépenses	9
	Tableau 2 - Crédits - Libellé et sommes demandées	9
	Tableau 3 - Coût net du Programme par activité ou secteur d'activité	10
	C. Détails par secteur d'activité	10
	1. Conseil des gouverneurs	10
	2. Président et personnel du Centre	10
	Tableau 4 - Dépenses prévues votées	14
	Tableau 5 - Secteurs d'activité et activités par sous-activité	14
III	Rendement du ministère	15
	A. Sommaire du rendement du ministère	15
	B. Vue d'ensemble du ministère	15
	Tableau 6 - Antécédents financiers du CCHST	16
	1. Le service	17
	2. Technologies de l'information	17
	3. Partenariats	17
	C. Détails par secteur d'activité	18
	1. Conseil des gouverneurs	18
	2. Président et personnel du Centre	18
	Tableau 7 - Service des demandes de renseignements - Taux de satisfaction des utilisateurs	21
	Tableau 8 - Dépenses prévues et réelles votées du Ministère	22
IV	Renseignements supplémentaires	23

Section I

Sommaire du ministre

Depuis près de vingt ans, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de sécurité et de santé au travail (SST). Ses produits et ses services favorisent le respect du droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire.

Le CCHST est un partenariat entre les travailleurs, les employeurs et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada. Il est dirigé par ces parties, dont la participation et le soutien financier lui permettent de se tenir à jour.

Sa structure tripartite vaut au Centre une réputation internationale qu'il renforce constamment en se lançant dans des entreprises conjointes dont bénéficient ses clients canadiens et étrangers.

Le CCHST offre gratuitement, à tous les Canadiens un Service des demandes de renseignements dans les deux langues officielles. Pour les cinq dernières années, les coûts de fonctionnement directs de ce service, qui s'élèvent à environ 600 000 dollars par année, ont été financés par les gouvernements fédéral et provinciaux. Pour 1997-98, le Centre fournira lui-même 740 000 dollars pour ses coûts d'infrastructure et ses autres coûts indirects.

Depuis sa fondation, le Centre a adopté judicieusement des technologies innovatrices d'entreposage et de traitement de l'information. Il a été un des premiers à utiliser les disques CD-ROM et à reconnaître le potentiel d'Internet et des services de télécommunications interactifs. Ces capacités lui permettent de satisfaire les besoins changeants de ses clients et d'élargir sa clientèle.

En élargissant sa gamme de produits et de recettes payants, le Centre augmente constamment ses recettes et réduit en même temps sa dépendance à l'égard des crédits. Au cours des huit dernières années, ses recettes annuelles ont augmenté de plus de 300 %. Il s'attend à ce qu'elles s'élèvent à 5 441 000 dollars en 1997-98. Étant donnée l'impressionnante croissance des recettes, les crédits ont considérablement diminué, passant de 8 601 000 dollars en 1989-90 à 1 356 000 dollars en 1997-98.

Ces succès ont exigé des efforts concertés pour assurer l'amélioration et la croissance du Centre et ils ont nécessité des changements et des adaptations. Le CCHST a montré qu'il peut relever de tels défis. En 1996-97, le Conseil des gouverneurs a commencé à élaborer ses orientations stratégiques futures pour sa troisième décennie d'activité et pour le XXI^e siècle.

Section II

Plan ministériel

A. Sommaire des plans du ministère

- o La partie du financement du CCHST assumée par le gouvernement, qui diminue chaque année et qui ne représente plus que 26 % du budget en 1996-97, descendra à 20 % en 1997-98 et à 14 % en 1998-99.
- o Nous améliorerons les produits et les services actuels et nous ajouterons de nouveaux produits pour répondre aux besoins changeants des utilisateurs de manière à réaliser une croissance supérieure à 10 % en 1997-98.
- o La promotion des produits et des services du CCHST se fera plus intense et plus ciblée et le service à la clientèle sera renforcé de façon à augmenter les recettes de 400 000 dollars en 1997-98.
- o Nous continuerons d'améliorer les partenariats et les associations avec des organismes nationaux et internationaux concernant des produits et des services du CCHST et nous établirons de nouveaux partenariats comme moyen principal de réaliser la croissance projetée dans les produits et services et d'élargir la clientèle.
- o Nous continuerons d'améliorer les projets conjoints avec des organismes nationaux et internationaux concernant des produits d'information sur la sécurité et la santé de ces organisations et nous entreprendrons de nouveaux projets pour produire plus de 15 % de la recette totale prévue de 5,441,000 dollars et pour suivre le rythme des développements qui se produisent dans les domaines de l'information sur la sécurité et la santé et des technologies de l'information.
- o Nous utiliserons le plus efficacement possible les progrès technologiques pour élaborer et fournir les produits et les services du CCHST en vue de répondre aux besoins des clients et d'améliorer la productivité, de manière à atteindre les taux de croissance projetés des services et des recettes sans augmenter le coût total des programmes du CCHST en 1997-98.

B. Vue d'ensemble du ministère

1. Rôles et responsabilités

Le Parlement a créé, en 1978, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail par la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* (S.R., 1985, c. C-13) qui donne au CCHST le mandat de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire.

Le CCHST favorise l'établissement de milieux de travail sains et sécuritaires en fournissant gratuitement aux Canadiens un service de renseignements sur la sécurité et la santé dans les deux

langues officielles dont il recouvre le coût en produisant des recettes grâce à la vente d'autres produits et services. Ces derniers comprennent un service de disques compacts (CCINFOdisc), un service électronique en direct (CCINFOline) (Internet), des publications, des consultations, de la formation et la possibilité d'être membre du Centre.

Le Centre répond aux questions qui intéressent tous les travailleurs canadiens et qui lui sont adressés notamment par les syndicats, les entreprises, les gouvernements, les personnes et les organisations qui s'occupent de sécurité et de santé, les médias et les établissements d'enseignement. Ses partenariats avec des organismes canadiens et étrangers élargissent son marché et contribuent largement à l'amélioration et à la promotion de ses produits et de ses services.

Le CCHST rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Travail. Il constitue une société ministérielle au sens de l'annexe II de la *Loi sur l'administration financière*.

2. Organisation et composition des programmes

Le Centre se compose de deux activités : le Conseil des gouverneurs, qui est chargé de la direction, et le président et administrateur en chef et le personnel qui s'occupe des opérations.

Conseil des gouverneurs : Le conseil tripartite qui dirige le CCHST comprend un président et des gouverneurs représentant les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux), les employeurs et les travailleurs. Quatre d'entre eux représentent les travailleurs, quatre les employeurs et un maximum de douze représentent les gouvernements provinciaux et territoriaux. Le président représente le gouvernement fédéral. Tous sont nommés par le gouverneur en conseil.

Comité de la vérification : Ce comité regroupe des gouverneurs qui font rapport au Conseil.

Président et personnel du Centre :

Haute direction : Le président et administrateur en chef supervise et dirige le travail et le personnel du CCHST. L'équipe de la haute direction assure la planification, la gestion et le contrôle financier et fournit l'encadrement nécessaire pour assurer l'intégrité scientifique et technique et la viabilité des produits et services du CCHST, pour favoriser sa reconnaissance institutionnelle et sa crédibilité, pour promouvoir la vente de ses produits et de ses services et pour amorcer, établir et mettre en oeuvre les accords de coopération et les partenariats appropriés.

Produits et services de sécurité et de santé : Regroupe des équipes chargées de réaliser les projets axés sur le marché qui sont offerts par le CCHST et d'en mousser la vente. Ces équipes fournissent des services payants, comme des services d'information électronique, des

publications, des produits de formation et des services de sécurité et de santé au travail adaptés aux besoins des clients.

Systèmes et services informatiques : Fournit la structure technique et les services d'appui nécessaires à la conception et à la réalisation de produits électroniques ayant trait à la sécurité et à la santé. Le CCHST a créé et perfectionne ses propres logiciels de recherche et rappel pour répondre à ses besoins et à ceux de sa clientèle.

Services de soutien : Regroupe des services de soutien, notamment les ressources documentaires, les installations, les services linguistiques et d'autres services nécessaires au fonctionnement efficace du CCHST. S'occupe également de commercialisation, de communication et de service à la clientèle.

Service des demandes de renseignements : Répond directement, par écrit ou par téléphone, à des questions portant sur la sécurité et la santé au travail.

Équipes de projets : Les produits et les services du CCHST sont gérés par des équipes de projets multidisciplinaires. Ils sont regroupés en huit unités de service en fonction d'éléments communs, comme le sujet, la clientèle visée, les besoins des utilisateurs et les formes de présentation. Ces unités de service doivent se tenir à la fine pointe des développements en matière de sécurité et de santé au travail et de technologies de l'information, optimiser leur productivité et rejoindre les marchés auxquels leurs produits et services sont destinés :

- o Fiches signalétiques
- o Information chimique
- o Références sur la sécurité et la santé au travail
- o Législation
- o Produits et services coopératifs
- o Multimédias
- o Services combinés
- o Service des demandes de renseignements

3. Principaux facteurs de planification

La croissance de l'économie canadienne reste très modeste. Les industries et les gouvernements ne cessent de contrôler leurs coûts et par conséquent de limiter la croissance du CCHST. Bien que les effets des produits chimiques sur les employés qui les fabriquent et les utilisent suscitent encore beaucoup d'inquiétudes, le déplacement marqué de la main-d'oeuvre vers le secteur des services crée de nouveaux problèmes, comme le stress, les microtraumatismes répétés, la fatigue et l'épuisement professionnel dans les secteurs du camionnage, de l'alimentation au détail et de la préparation des aliments. Étant donné la progression très rapide de la technologie de l'information, il est essentiel que le CCHST se tienne à la fine pointe de la technologie pour continuer de bien soutenir ses produits

Les gouvernements du Canada concentrent de plus en plus leurs ressources sur le renforcement du système de responsabilité interne en milieu de travail pour réduire le coût des accidents et maladies professionnelles pour les employeurs, les travailleurs et la société

et le coût d'application de la réglementation sur la SST et de l'indemnisation des travailleurs accidentés, qu'ils doivent assumer. Toutes les administrations s'efforcent de trouver des moyens rentables et efficaces de promouvoir et d'appuyer la participation active de toutes les parties en cause à la détection et à la solution des problèmes de SST.

Le succès de ces efforts dépend des décisions éclairées qui seront prises par les employeurs, les travailleurs, les syndicats, les superviseurs et la haute direction, aussi bien que par les spécialistes de la SST, les décideurs, les législateurs et les organismes de prestation de services. L'information joue un rôle important dans la prise de ces décisions, dans l'exercice des droits que les lois reconnaissent aux partenaires en milieu de travail, dans la mise en oeuvre des politiques, des règlements et des mesures pratiques et dans l'exercice efficace des responsabilités en matière de sécurité et de santé.

Depuis sa fondation, le rôle principal du CCHST n'a pas changé. Il consiste à fournir aux Canadiens l'information dont ils ont besoin pour prévenir les accidents et les maladies professionnelles. En fournissant la même information sur un sujet donné à tous les utilisateurs, il réduit les possibilités de controverses et de conflits en milieu de travail. Les utilisateurs jugent utile l'information qu'ils reçoivent du CCHST, comme le confirme le fait qu'ils prennent des mesures en conséquence dans leurs lieux de travail.

Les gouvernements du Canada considèrent la coopération comme un excellent moyen d'améliorer les services à la clientèle et de réduire leurs coûts. Le CCHST est un bon exemple de coopération où les administrations collaborent pour offrir des services de haute qualité.

Le soutien accordé au CCHST par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux permet à des centaines de milliers de Canadiens de toutes les régions du pays d'obtenir une solution à leurs problèmes et une réponse à leurs questions concernant la SST. Ces administrations préfèrent partager le coût du CCHST plutôt que de mettre sur pied chacune un service semblable pour répondre aux besoins de leurs clients.

4. Facteurs environnementaux

L'information sur la sécurité et la santé et les technologies de l'information -- les deux éléments essentiels des produits et services du CCHST -- évoluent rapidement. De plus, des pressions économiques grandissantes et une concurrence accrue forcent les organismes à réduire leurs coûts et à augmenter leur productivité. Le CCHST ne fait pas exception à la règle. Pour relever ce défi, le CCHST doit tirer pleinement parti de ses points forts et explorer de nouvelles idées. Il doit s'efforcer d'améliorer continuellement ses produits et services, de les diversifier, d'élargir sa clientèle et de rester sensible aux besoins de ses utilisateurs.

5. Exécution du Programme

Le CCHST recueille des données sur la SST partout dans le monde grâce aux partenariats qu'il établit avec une vaste gamme d'institutions nationales et internationales renommées afin de rassembler la collection complète d'information dont il a besoin pour répondre aux

besoins en matière de SST. En collaborant avec ces institutions et en utilisant les plus récentes technologies de l'information, le CCHST tient son service de renseignements à jour. Ensuite, il organise et fournit l'information sous forme de produits et de services adaptés aux besoins d'une vaste clientèle.

Le Centre profitera au maximum des partenariats actuels et en créera d'autres pour améliorer sa collection et fournir de nouveaux services aux Canadiens.

Le Centre tirera parti des nouvelles innovations technologiques pour améliorer sa productivité, rendre l'accès à ses produits et services plus pratique et plus fiable, rejoindre plus de gens et augmenter le contenu informationnel de ses services. Il continuera de compter sur ses utilisateurs et ses partenaires pour se tenir à la fine pointe de l'information sur la SST et combler ses lacunes dans ce domaine.

Les plans de marketing prévoient que le Centre doit commercialiser ses produits et ses services directement et en collaboration avec les institutions qui sont ses partenaires, pour que plus de gens et d'organisations puissent en bénéficier.

Tableau 1 : Autorisations pour 1997-98 -- Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédit (en milliers de dollars)	1997-98 Budget principal	1996-97 Budget principal
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	
35	1 356	1 770
	Total du Programme	
	1 356	1 770

Tableau 2 : Crédits - Libellé et sommes demandées

Crédit (en dollars)	1997-98 Budget principal	
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	
35	1 356 000	

Tableau 3 : Coût net du Programme par activité ou secteur d'activité

(en milliers de dollars) Activité/Secteur d'activité	Budget des dépenses 1997-98			Total du budget principal
	Fonctionnement	Dépenses brutes	Moins: Recettes à valoir sur le crédit	
Conseil des gouverneurs	23	23	-	23
Président et personnel du Centre	6 774	6 774	5 441	1 333
	6 797	6 797	5 441	1 356
Autres recettes et dépenses				
Coût estimatif des services rendus par les autres ministères				332
Coût net du Programme				1 688

C. Détails par secteur d'activité

1. Conseil des gouverneurs

Le Centre est dirigé par un Conseil des gouverneurs nommé par le gouverneur en conseil. Le Conseil donne une orientation, fixe des priorités, examine les progrès réalisés et approuve les lignes directrices qui régissent les activités du Centre.

2. Président et personnel du Centre

Le Centre est administré par le président et administrateur en chef, qui supervise un personnel composé de spécialistes de la SST, de scientifiques, de spécialistes de l'information et d'un personnel de soutien.

L'accent sera mis sur la mise au point, la production, l'établissement des prix, la promotion, la commercialisation, la vente, la distribution et le service à la clientèle pour chacune des unités de service, conformément aux besoins des utilisateurs et aux caractéristiques de chaque unité de service. Le Centre recueille et analyse continuellement les réactions des utilisateurs pour y donner une suite appropriée.

La partie du coût des programmes du CCHST assumée par le gouvernement, qui diminue chaque année et qui ne représentait plus que 26 % du budget en 1996-97, descendra à 20 % du budget en 1997-98 et à 14 % en 1998-99, grâce aux améliorations et à l'expansion prévues.

La gamme des produits et services du CCHST comprendra 20 disques CD-ROM, 4 produits sur disquette et 12 guides de poche. On s'attend à ce que l'augmentation totale du contenu informationnel des produits et services dépasse 10 % pendant l'exercice 1997-98.

Fiches techniques sur la sécurité des substances (MSDS/FTSS) : Le service MSDS/FTSS (Material Safety Data Sheets/Fiches techniques sur la sécurité des substances) offre une collection électronique de fiches signalétiques contenant de l'information sur les produits chimiques utilisés au travail. Ce service est fourni en collaboration avec plus de 600 producteurs et fournisseurs de produits chimiques qui doivent rédiger pour le Centre des FTSS sur leurs produits.

Le service MSDS/FTSS aide des milliers d'employeurs et de fournisseurs de produits chimiques canadiens à se conformer aux exigences de la loi en matière de FTSS, qui les oblige à fournir des fiches signalétiques aux travailleurs.

À partir de 1997-98, le Centre se propose de former de nouvelles alliances et de collaborer avec un plus grand nombre de producteurs et de fournisseurs de produits chimiques importants pour les Canadiens. Il utilisera de nouvelles technologies pour ajouter des FTSS à la base de données, faciliter l'accès de cette dernière à un plus vaste public, accroître sa productivité et offrir de nouveaux modes de prestation, notamment Intranet et le World Wide Web (W3). On s'attend à ce que ce dernier mode de prestation élargisse considérablement la clientèle, surtout parmi les petites et moyennes entreprises.

Le succès de ces plans sera mesuré par le degré d'exhaustivité de la collection, la croissance de la clientèle et le progrès réalisé dans la récupération complète des coûts de ce service.

Information chimique : Cette unité de service offre une collection de plus de 20 bases de données renfermant de l'information sur des substances chimiques qui entrent dans la composition de produits chimiques utilisés dans les milieux de travail du Canada. L'information provient de divers programmes de réglementation canadiens, notamment ceux d'Environnement Canada, de Transports Canada et d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada, ainsi que d'autres institutions nationales et internationales. Ce service permet aux Canadiens d'accéder facilement à l'information nécessaire pour faire face aux préoccupations et aux responsabilités se rattachant aux produits chimiques.

À partir de l'exercice 1997-98, l'information sera mise à jour et on y ajoutera de nouveaux renseignements sur les produits chimiques connus et des données sur de nouveaux produits chimiques. On améliorera le service et la productivité en mettant en place de nouvelles technologies, en renforçant les relations de travail avec les partenaires actuels et en formant de nouveaux partenariats.

Le succès de ces plans sera mesuré par les améliorations et l'expansion qui seront apportées au service et par les progrès réalisés dans la récupération complète de ses coûts.

Références sur la HST : Cette unité de service fournit des références exhaustives et à jour pour des publications relatives à la sécurité et à la travail. Les connaissances en matière de sécurité et de santé sur toutes les activités professionnelles sont basées sur l'expérience acquise et les recherches effectuées partout dans le monde. Le CCHST rassemble et tient à jour une vaste collection de répertoires et de bibliographies sur divers produits, en collaboration avec des organismes de sécurité et de santé au travail de renommée mondiale. Grâce à ce service, les Canadiens ont un accès facile et rapide à de l'information à jour sur

la documentation relative aux questions de sécurité et de santé au travail. Le CCHST peut également fournir le texte complet de la plupart de ces documents.

Le CCHST se propose d'optimiser les avantages de ses partenariats actuels et d'en établir de nouveaux pour tenir ses produits à jour, étendre leur portée et le nombre de références, créer de nouveaux produits et améliorer son efficacité et sa productivité grâce aux nouvelles technologies.

Le succès de ces plans sera mesuré par le degré d'exhaustivité de ce service, l'expansion de sa clientèle et les progrès réalisés dans la récupération complète de ses coûts.

Législation : Cette unité de service offre le seul compendium détaillé de lois complètes des administrations fédérale et provinciales du Canada en matière de sécurité et de santé au travail. Il fournit les lois, les règlements, les codes de pratique, les lignes directrices et les normes incorporées par renvoi dans la législation. De nombreux aspects de ces produits sont mis au point et tenus à jour grâce à des alliances coopératives avec les organismes appropriés. Ce service est conçu pour donner aux utilisateurs un accès rapide, pratique et facile. Il fournit de plus aux Canadiens l'information qu'il leur faut pour s'acquitter de leurs responsabilités en matière de sécurité et de santé au travail, encourageant ainsi la conformité aux dispositions de la loi.

Le CCHST se propose de former de nouvelles alliances pour obtenir plus d'information sur les législations et pour élargir ses modes de prestation de manière à répondre aux divers besoins qui existent en exploitant et en améliorant les nouvelles technologies.

Le succès de ces plans sera mesuré par le degré d'exhaustivité, l'augmentation de la clientèle, les améliorations apportées au service et les progrès réalisés dans la récupération complète des coûts.

Produits et services coopératifs : Le CCHST travaille de concert avec des organisations canadiennes et internationales pour réaliser des projets visant la prestation de services vitaux ayant trait à la sécurité et la santé au travail. En plus de répondre aux besoins de ces organisations, ces projets mettent de nouveaux produits et services à la disposition des Canadiens, permettent au CCHST de réaliser des recettes très importantes pour maintenir et améliorer ses ressources et de se tenir à la pointe du progrès en matière de SST et de technologies de l'information. Ils fournissent également les investissements nécessaires pour développer de nouveaux produits et services que le CCHST n'offre pas actuellement.

Le CCHST maintiendra une qualité élevée de service et améliorera l'efficacité des projets qu'il réalise pour le compte d'autres institutions, renforcera ses relations avec ses collaborateurs actuels et cherchera à établir de nouvelles collaborations pour obtenir les fonds et l'aide au développement nécessaires pour améliorer sa visibilité et promouvoir la vente de ses produits et de ses services partout dans le monde, tout en augmentant son prestige et sa crédibilité.

Les projets coopératifs sont généralement conçus de façon récupérer entièrement leurs coûts. Leur succès sera évalué par la mesure dans laquelle ils contribueront à l'élargissement de la base de services et l'augmentation des niveaux de recettes du CCHST.

Multimédias : Cette unité de service fournit des produits et des services, basés sur les technologies multimédias, qui permettent l'emploi combiné de graphiques, de l'animation, du son, de l'interaction et du texte pour présenter efficacement de l'information servant à l'éducation et à la formation sur les dangers qui existent en milieu de travail. Ces produits et services procurent aux Canadiens des outils de formation et d'éducation rentables et faciles à utiliser sur des aspects importants de l'hygiène et de la sécurité au travail. Ils sont élaborés et diffusés en collaboration avec des organismes qui fournissent les fortes sommes nécessaires.

Les plans pour 1997-98 consistent à se prévaloir des connaissances et de l'apport technologique des alliances coopératives tout en améliorant la visibilité du CCHST et en augmentant la promotion et la vente.

Le succès de ces produits et services sera mesuré par l'augmentation de la clientèle et des niveaux de recettes.

Services combinés : Ces services comprennent la prestation de divers produits et services, y compris des cours de formation reliés à la SST, des publications et la fourniture aux Canadiens de produits dignes de confiance provenant d'autres institutions nationales et internationales. Les travailleurs et leurs superviseurs immédiats reçoivent une information applicable à leur situation et répondant à leurs besoins sous une forme utilisable dans divers lieux de travail.

Le CCHST entend créer d'autres guides de poches pour des certaines professions de façon à porter son inventaire à 12 titres en 1997-98, et exploiter d'autres technologies, comme Internet, pour fournir de l'information plus économiquement à un plus vaste public. Le CCHST étudiera aussi des technologies de rechange permettant de donner ses cours de formation à un coût moins élevé et dans plus de régions géographiques.

Le succès de ces produits et services sera mesuré par l'augmentation de la clientèle et des niveaux de recettes.

Service des demandes de renseignements : Le Service des demandes de renseignements est le service d'information national auquel tous les Canadiens peuvent s'adresser pour obtenir des réponses à leurs questions concernant la sécurité et la santé au travail. Depuis 1992, les gouvernements provinciaux et territoriaux financent conjointement les coûts directs de ce service bilingue et confidentiel, qui est offert aux Canadiens au moyen d'une ligne téléphonique interurbaine sans frais. Se basant largement sur les ressources d'information globales du CCHST, sur des réponses à des questions antérieures et sur son expertise interne, le CCHST donne chaque année à des milliers d'utilisateurs, en temps opportun, des réponses détaillées qui leur permettent de régler leurs problèmes de sécurité et de santé au travail.

Le Centre se propose d'augmenter la diffusion à titre gratuit en se prévalant des nouvelles technologies d'information populaires pour répondre aux questions sous forme électronique et donner de l'information en direct sur les questions les plus souvent posées, tout en s'efforçant d'améliorer constamment sa cote de rendement.

Le succès de ce service sera évalué par la mesure dans laquelle il répondra aux demandes des utilisateurs et améliorera sa productivité dans les limites des ressources dont il dispose.

Tableau 4 : Dépenses prévues votées

(en milliers de dollars)	Budget principal 1996-97	Budget principal 1997-98	Prévu 1998-99	Prévu 1999-00
Gammes de produits/activités				
Conseil des gouverneurs	23	23	23	23
Président et personnel du Centre	6 788	6 774	6 770	6 815
Total partiel	6 811	6 797	6 793	6 838
Recettes à valoir sur le crédit	5 041	5 441	5 841	5 841
Total	1 770	1 356	952	997

Tableau 5 : Secteurs d'activité et activités par sous-activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1996-97	Budget principal 1997-98	Prévu 1998-99	Prévu 1999-00
Sous-activités et secteurs d'activité				
Conseil des gouverneurs	23	23	23	23
Président et personnel du Centre				
MSDS/FTSS	1 503	1 500	1 499	1 509
Information chimique	1 310	1 308	1 307	1 314
Ressources en matière de SST	874	872	872	878
Législation	983	981	980	987
Projets coopératifs	568	567	567	571
Multimédias	70	70	70	71
Services combinés	145	144	144	145
Service des demandes de renseignements	1 335	1 332	1 331	1 340
	6 811	6 797	6 793	6 838
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	5 041	5 441	5 841	5 841
Coût net	1 770	1 356	952	997

Section III

Rendement du ministère

A. Sommaire du rendement du ministère

- o Au cours des huit dernières années, le CCHST a réussi à augmenter ses recettes d'année en année pour réaliser une croissance totale de 323 %.
- o Depuis 1989-90, le CCHST a diminué ses coûts pour le gouvernement du Canada, qui sont passés de 8 601 millions de dollars à 1 356 million de dollars dans le budget des dépenses de 1997-98.
- o La croissance des produits et services a pu suivre l'évolution des besoins des utilisateurs en raison des progrès réalisés par le Centre en ce qui concerne l'information sur la sécurité et la santé et les nouvelles technologies de l'information.
- o Les partenariats stratégiques avec des organismes nationaux et internationaux ont joué un grand rôle dans l'expansion des abondantes ressources du CCHST en matière d'information sur la sécurité et la santé et de sa clientèle mondiale. Grâce à ces partenariats, le CCHST a pu fournir aux Canadiens un service d'information sur la SST qui est à jour et qui reflète bien l'état des connaissances mondiales dans ce domaine.
- o Les projets de collaboration avec des organismes nationaux et internationaux importants procurent des recettes appréciables au CCHST, augmentent son prestige et la reconnaissance institutionnelle dont il jouit et l'aident à se tenir à la fine pointe des développements mondiaux.
- o Un emploi optimal des capacités offertes par les technologies de l'information pertinentes permet au CCHST d'améliorer continuellement sa productivité, ses services et ses recettes sans augmenter le nombre de ses ETP ni son budget.

B. Vue d'ensemble du ministère

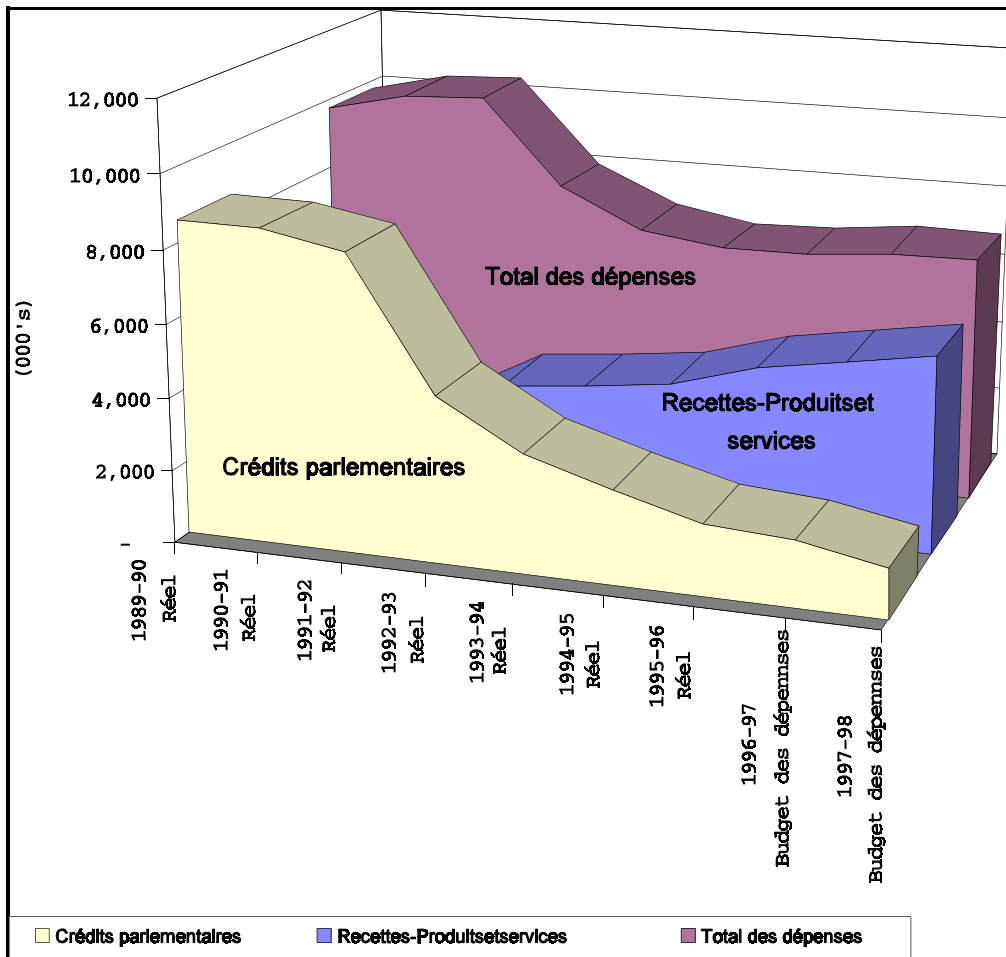
Au cours des huit dernières années, le CCHST a réussi à augmenter ses recettes chaque année et à réaliser une croissance totale de 323 % répartie de la façon suivante:

1989-90	1 191 millions de dollars
1990-91	1 689 millions de dollars
1991-92	2 220 millions de dollars
1992-93	3 429 millions de dollars
1993-94	3 671 millions de dollars
1994-95	3 984 millions de dollars
1995-96	4 647 millions de dollars
1996-97	5 041 millions de dollars
1997-98 (prévue)	5 441 millions de dollars

Depuis 1989-90, le CCHST a diminué son coût pour le gouvernement du Canada, qui est passé de 8,601 millions de dollars à 1,356 million de dollars dans le budget des dépenses de 1997-98.

Tableau 6 : Antécédents financiers du CCHST

(en milliers de dollars)	Réels 1989-90	Réels 1990-91	Réels 1991-92	Réels 1992-93	Réels 1993-94	Réels 1994-95	Réels 1995-96	Prévus 1996-97	Prévus 1997-98
Recettes	1 191	1 689	2 220	3 429	3 671	3 984	4 649	5 041	5 441
Dépenses	9 792	10 277	10 362	7 974	6 915	6 532	6 575	6 811	6 797
Crédits	8 601	8 588	8 142	4 545	3 244	2 548	1 926	1 770	1 356
(réels) ETP	142	138	133	103	90	89	89	89	86



1. Le service

Le CCHST fournit de l'information aux Canadiens pour leur permettre de prendre des décisions éclairées et des mesures appropriées afin de réduire la fréquence et la gravité des lésions et des maladies professionnelles dans leurs milieux de travail. Ses produits et ses services d'information couvrent tous les problèmes liés au travail. Ils sont conçus pour répondre aux divers besoins des travailleurs, des employeurs, des gouvernements et des spécialistes de la sécurité et de la santé au travail. Pour répondre à tous ces besoins, le CCHST compte beaucoup sur les nouvelles technologies de l'information.

2. Technologies de l'information

Le CCHST utilise les plus récentes technologies de l'information et de l'informatique pour gérer et communiquer une grande quantité d'information. Ces technologies lui permettent aussi de travailler en partenariat avec des institutions situées partout dans le monde et d'incorporer dans ses services les produits d'information créés et mis à jour par ces institutions.

Les produits électroniques sont livrés sur CD-ROM, par Internet et sur disquette, avec les capacités de recherche et de rappel appropriées. En outre, le CCHST améliore continuellement ses logiciels pour y incorporer des caractéristiques de recherche et de rappel plus perfectionnées et pour étendre leur diffusion. Le Centre se tient au courant des changements qui se produisent dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail et de la demande d'information, c'est pourquoi il constitue une source d'information efficace, facile à utiliser et à interroger, facile d'accès et facile à mettre à jour. Enfin, les technologies rendent possible la prestation de produits et de services payants au Canada et à l'étranger.

3. Partenariats

Les partenariats du CCHST avec des organismes de sécurité et de santé du Canada et de l'étranger lui permettent de bénéficier de leur travail, d'éviter les doubles emplois, d'épargner de l'argent et d'obtenir une aide précieuse pour l'élaboration, le maintien, la distribution et la promotion de ses produits et services.

Les partenariats internationaux rendent le service électronique payant attrayant pour des organismes et des particuliers partout dans le monde, ce qui se traduit par des abonnements dans plus de cinquante pays, ce qui a porté à environ 70 pour cent la part des recettes provenant de l'extérieur du Canada.

Les organismes suivants sont au nombre des partenaires : l'Organisation mondiale de la santé, le Bureau international du travail, le Centre de recherches en développement international, le Programme international sur la sécurité des produits chimiques (IPCS), le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH), la United States National Library of Medicine, l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS, France), Développement des ressources humaines Canada (DRHC), Santé Canada, Environnement Canada, Nova Corporation et l'Institut canadien des produits pétroliers.

C. Détails par secteurs d'activité

1. Conseil des gouverneurs

Le Conseil contribue d'une façon essentielle à l'impartialité et à l'existence du CCHST et les gouverneurs représentent le Centre auprès de leur organisation. Le Centre compte sur eux pour promouvoir ses produits et ses services.

Les représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux au sein du Conseil jouent un rôle dans le maintien du financement du Service de renseignements. En 1995-96, ces gouvernements ont fourni 758 000 dollars dans ce but.

C'est grâce à sa structure tripartite que le Conseil peut rester une source impartiale et fiable de renseignements sur la SST pour tous les Canadiens.

2. Président et personnel du Centre

Le plan ministériel pour l'exercice 1995-96 consistait à augmenter les recettes par les moyens suivants :

- o diversifier la gamme de produits du CCHST, élargir sa clientèle et répondre aux besoins des travailleurs au niveau opérationnel et des spécialistes de la SST;
- o rejoindre plus de personnes qui s'occupent de sécurité et de santé au travail en profitant de la croissance d'Internet, des nouveaux logiciels et des nouvelles technologies de l'information;
- o établir des partenariats avec des organisations nationales et internationales pour élaborer et distribuer des produits;
- o entreprendre des activités de commercialisation et de promotion énergiques pour augmenter l'exposition aux produits et services du CCHST et réduire le taux de déchéance des abonnements.

Pour déterminer quelles priorités et stratégies serviraient le mieux ses clients et permettraient de trouver de nouveaux marchés, le CCHST a fait un sondage auprès de sa clientèle au printemps 1995. Il s'est ainsi renseigné sur l'utilisation et l'utilité de ses produits et les utilisateurs lui ont recommandé des améliorations à apporter à ses logiciels et des produits nouveaux à élaborer. Par exemple, bien des clients voudraient avoir accès aux bases de données du CCHST au moyen de WINDOWS. D'autres ont proposé de nouveaux produits pour compléter la gamme actuelle et renforcer la position du CCHST comme dépôt central d'information sur la sécurité et la santé.

Les tendances dans le domaine de la SST indiquent ce qui suit :

- o On accède de moins en moins à l'information par des ordinateurs isolés et de plus en plus par des réseaux et en direct (par Internet);

- o Les entreprises combinent souvent les responsabilités relatives à la santé et à la sécurité au travail avec celles de l'environnement;
- o Beaucoup d'organisations confient de plus en plus les responsabilités courantes en matière de sécurité et de santé au personnel opérationnel.

Ces tendances influent sur les genres de renseignements et les modes de prestation de services auxquels le CCHST accorde la priorité.

Entretien et perfectionnement des produits : Les principales activités du Centre dans ce domaine visaient à augmenter le contenu et à améliorer la convivialité des produits et des services du CCHST. Les principaux résultats ont été les suivants :

- o Le nouveau logiciel de recherche et de rappel CCFIND pour Windows a été mis au point et est devenu opérationnel durant l'été 1996.
- o La base de données sur les MSDS/FTSS compte maintenant plus de 100 000 fiches. Les textes complets des publications du CCHST sur les FTSS ont été ajoutés à la base pour aider les utilisateurs.
- o Diverses bases de données ont été mises à jour et remaniées, soit CHEMINFO, TRANSPORT OF HAZARDOUS MATERIALS (49CFR), TRANSPORT OF DANGEROUS GOODS (TRANSPORT TDG), et RTECS®.
- o La série de disques sur la législation canadienne en matière de sécurité et de santé a été améliorée et contient maintenant la législation de toutes les administrations canadiennes (fédérales, provinciales et territoriales) dans les domaines de la SST et de l'environnement.

Nouveaux produits :

- o Le CCHST a ajouté à sa gamme de produits deux bases de données de la National Library of Medicine : TOXLINE et HSDB (Hazardous Substances Data Bank).
- o Le disque Législation canadienne sur les normes de sécurité et la santé ET PLUS est le fruit d'une collaboration avec l'Association canadienne de normalisation (ACNOR). En plus du contenu du disque Législation canadienne sur les normes de sécurité et de santé, le nouveau disque renferme plus de 100 normes CSA incorporées par renvoi dans la législation.
- o Le disque Législation canadienne sur les normes de sécurité et de santé a été divisé par régions (Ouest, Ontario et Est).
- o La quatrième édition du NIOSH Manual of Analytical Methods sur disquette est parue.
- o La création d'une page d'accueil sur le CCHST a permis à des milliers d'utilisateurs d'Internet de prendre connaissance des produits et services offerts par le CCHST.

- o Deux nouvelles publications sont parues : Cold Weather Workers Guide et OHS on the Internet.

Distribution des produits par d'autres services d'information :

- o La base de données sur les MSDS/FTSS distribuée sur CD-ROM, sur bande et en direct par le CCHST et par d'autres systèmes d'information mondiaux, comme Scientific and Technological Information Network, l'Agence spatiale européenne, a été élargie pour pouvoir être accessible sur Silver Platter.
- o Le disque Législation canadienne sur la sécurité et la santé est distribué au Canada et aux États-Unis comme partie d'un produit d'Intelex Press Inc. et d'un produit de IHS Environmental Information Inc, ENFLEX.

Produits et services coopératifs : Le CCHST fournit à des organismes canadiens et internationaux des services payants, dont voici quelques exemples :

- o Un prototype de CD-ROM à Agriculture et Agro-alimentaire Canada et au Comité de direction interministériel sur la lutte antiparasitaire, qui renferme des documents, des publications et des bases de données sur la législation fédérale, les procédures d'enregistrement, les répertoires de réglementation et les produits homologués.
- o Vingt-trois Résumés de profils toxicologiques au Bureau de la sécurité des produits de Santé Canada.
- o Un CD-ROM renfermant les bases de données, les lois, les règlements et les politiques relatives à la sécurité et à la santé au travail à la Direction générale du travail de DRHC.
- o Des connaissances et compétences techniques, une technologie, une orientation et des conseils à un consortium de dix organisations asiatiques pour la mise au point d'une série de CD-ROM appelée AHEAD (Asian, Health, Environmental and Allied Databases) sur la santé, l'environnement et les ressources naturelles en Asie.
- o Au nom de l'IPCS, mise au point et distribution d'un CD-ROM et d'un système (IPCS INTOX) pour renforcer et améliorer les services des centres anti-poison dans le monde.
- o En collaboration avec l'IPCS, mise au point d'un prototype de CD-ROM (IPCS INCHEM) pour regrouper l'information essentielle pour la gestion des produits chimiques affectant l'environnement et la santé humaine. Présentation d'une première version aux réunions des groupes intersessions du Forum intergouvernemental sur la sécurité des substances chimiques (IFCS). Cette version du CD-ROM est parue en 1996.

Service des demandes de renseignements : Au cours de l'exercice 1995-96, le Service des demandes de renseignements a reçu près de 22 000 demandes reliées à la santé et à la sécurité émanant de Canadiens.

Lorsque les demandes ne relèvent pas directement du mandat du CCHST, elles sont renvoyées aux organismes gouvernementaux appropriés, comme ceux qui s'occupent des normes de SST, des normes du travail ou de l'indemnisation des travailleurs.

En 1995-96, le Service des demandes de renseignements a reçu aussi 6000 demandes qui n'avaient rien à voir avec la sécurité et la santé au travail. Ces demandes ont été renvoyées aux agences, organismes ou services d'information appropriés.

Chaque demande de renseignement est soigneusement traitée pour assurer une bonne compréhension de ce que le demandeur veut savoir et de ce que le Service peut fournir. Les cotes de satisfaction des clients sont continuellement surveillées. Avec chaque réponse écrite, on leur envoie une carte permettant d'évaluer la clarté, l'exhaustivité, l'utilité et la rapidité de la réponse reçue.

Environ 30 p. 100 des cartes d'évaluation sont retournées sans qu'il soit nécessaire de téléphoner pour les demander. Pendant l'exercice 1995-96, le Service a toujours bénéficié de cotes élevées, soit environ 4,5 (90 %) sur une échelle de 1 (faible) à 5 (élevée), ce qui représente une amélioration de 2 % par rapport à 1994-95.

Tableau 7 : Service des demandes de renseignements - Taux de satisfaction des utilisateurs

	Réel 1994-95	Réel 1995-96	1996-97 Évalué
Clair	88 %	90 %	90 %
Complet	88 %	90 %	90 %
Utile	88 %	90 %	90 %
Ponctuel	88 %	90 %	90 %
Cote générale	88 %	90 %	90 %

En 1995-96, le Service a atteint son objectif de répondre à 80 p. 100 des demandes dans un délai de quatre semaines -- puisque 92 p. 100 des réponses ont été fournies en moins de quatre semaines et 79 p. 100 en moins d'une semaine.

En 1995-96, le gouvernement de l'Ontario et le Programme du travail fédéral ont financé conjointement la révision et l'expansion de troupes d'information toutes faites et «réutilisables» que le Service utilise pour répondre aux questions souvent posées.

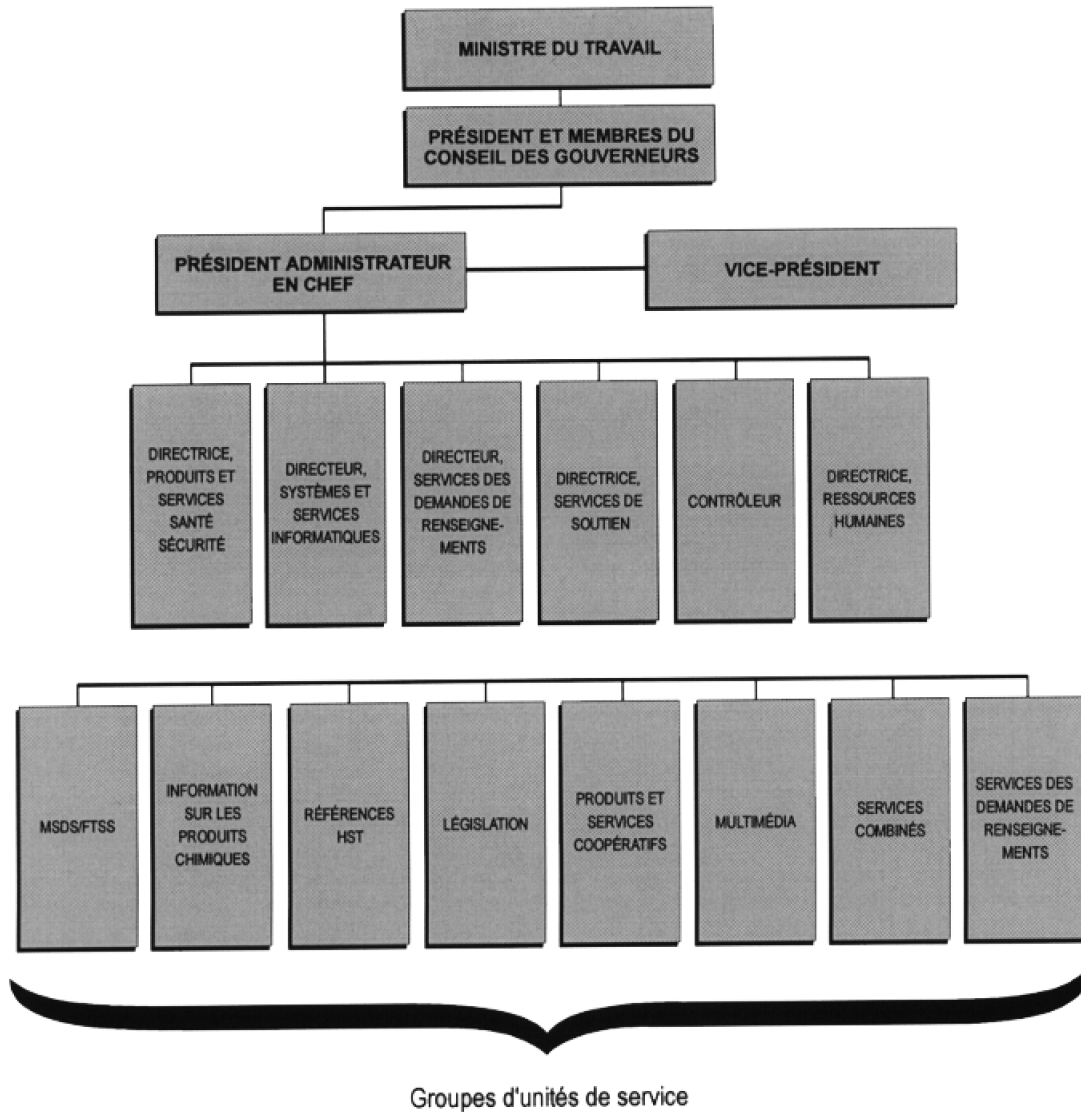
Tableau 8 : Dépenses prévues et réelles votées du Ministère

(en milliers de dollars)	Réel 1993-94	Réel 1994-95	Budget principal 1995-96	Réel 1995-96
Activité/Secteur d'activité				
Conseil des gouverneurs	13	11	23	11
Président et personnel du Centre	6 902	6 521	6 844	6 563
	6 915	6 532	6 867	6 574
Recettes à valoir sur le crédit	3 671	3 984	4 841	4 649
Total	3 244	2 548	2 026	1 925

Section IV
Renseignements supplémentaires

- 1. Organigramme**
- 2. Besoins en personnel**
 - 2.1 Détail des besoins en personnel par activité ou secteur d'activité
 - 2.2 Sommaire par catégorie professionnelle
- 3. Renseignements financiers supplémentaires**
 - 3.1 Recettes et dépenses
 - 3.1.1 Dépenses brutes et nettes du ministère par activité ou secteur d'activité
 - 3.1.2 Détail des recettes par activité ou secteur d'activité
 - 3.1.3 Présentation par article courant
 - 3.2 Passif éventuel
- 4. Lois appliquées par le CCHST**

1. Organigramme



2. Besoins en personnel

2.1 Détail des besoins en personnel par activité ou secteur d'activité (ETP)

	Réel 1994-95	Réel 1995-96	1996-97 Budget des dépenses	1997-98 Budget des dépenses	1998-99 Prévu	1999-00 Prévu
Activité ou secteur d'activité						
Conseil des gouverneurs	0	0	0	0	0	0
Président et personnel du Centre	89	89	89	86	87	87
Total	89	89	89	86	87	87

2.2 Sommaire par catégorie professionnelle (ETP)

	Réel 1994-95	Réel 1995-96	1996-97 Budget des dépenses	1997-98 Budget des dépenses	1998-99 Prévu	1999-00 Prévu
Nominations par décret	1	1	1	1	1	1
Direction	2	2	2	2	2	2
Scientifique et professionnelle	16	16	16	16	17	17
Administration et service extérieur	39	39	39	38	38	38
Technique	2	2	2	2	2	2
Soutien administratif	29	29	29	27	27	27
Exploitation	-	-	-	-	-	-
Total	89	89	89	86	87	87

3. Renseignements financiers supplémentaires

3.1 Recettes et dépenses

3.1.1 Dépenses brutes et nettes du ministère par activité ou secteur d'activité (en milliers de dollars)

	Budget Principal 1996-97	Budget Principal 1997-98	Prévu 1998-99	Prévu 1999-00
Dépenses brutes par activité ou secteur d'activité				
Conseil des gouverneurs	23	23	23	23
Président et personnel du Centre	6 788	6 774	6 770	6 815
Total des dépenses brutes	6 811	6 797	6 793	6 838
Moins :				
Recettes à valoir sur le crédit et recettes créditées au Trésor par activité ou secteur d'activité				
Président et personnel du Centre	5 041	5 441	5 841	5 841
Total des recettes à valoir sur le crédit et recettes créditées au Trésor	5 041	5 441	5 841	5 841
Total des dépenses nettes par activité au secteur d'activité				
Conseil des gouverneurs	23	23	23	23
Président et personnel du Centre	1 747	1 333	929	974
Total des dépenses nettes	1 770	1 356	952	997

3.1.2 Détail des recettes par activité ou secteur d'activité (en milliers de dollars)

	Réel 1994-95	Réel 1995-96	1996-97 Budget des dépenses	1997-98 Budget des dépenses	1998-99 Prévues	1999-00 Prévues
Recettes à valoir sur le crédit par activité ou secteur d'activité						
Conseil des gouverneurs	-	-	-	-	-	-
Président et personnel du Centre	3 984	4 649	5 041	5 441	5 841	5 841
Total des recettes du programme	3 984	4 649	5 041	5 441	5 841	5 841

3.1.3 Présentation par article courant (en milliers de dollars)

	Réel 1994-95	Réel 1995-96	1996-97 Budget des dépenses	1997-98 Budget des dépenses	1998-99 Prévues	1999-00 Prévues
Personnel	4 914	4 793	4 856	4 809	4 805	4,850
Transports et communications	289	303	320	315	320	320
Information	219	281	275	290	290	290
Services professionnels et spéciaux	636	746	745	850	875	885
Locations	37	42	43	50	50	50
Réparation et entretien	128	128	134	158	165	165
Services publics, fournitures et approvisionnement	223	182	238	200	163	153
Immobilisations-acquisition d'équipement	86	97	200	125	125	125
Total des dépenses	6 532	6 574	6 811	6 797	6 793	6 838
Moins : recettes à valoir sur le crédit	3 984	4 649	5 041	5 441	5 841	5 841
Total	2 548	1 925	1 770	1 356	952	997

3.4 Passif éventuel

Au 31 mars 1995, on estimait à 250 000 dollars le passif éventuel du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail découlant d'une revendication pour congédiement injuste.

Pendant que ce cas est en instance, le Centre a pour politique de ne pas formuler de commentaires sur son issue prévue. Ce cas doit cependant être considéré comme un élément de passif éventuel de l'État et il est par conséquent présenté à des fins d'information seulement.

4. Lois appliquées par le CCHST

Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (S.R., 1985, c. C-13)

Index des sujets : Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

C

Commercialisation et promotion, 18
Conseil des gouverneurs, 4, 6, 10, 18

D

disqueCCINFO, 6

F

Fiches techniques sur la sécurité des substances (FTSS/MSDS), 10, 11

I

Information chimique, 11
Internet, 6, 18, 19

L

ligneCCINFO, 6

M

Multimédia, 12

N

Nouveaux produits et services, 19

P

Partenariats, 5, 8, 12, 15, 17, 18
Produits électroniques, 17
Projets conjoints, 5, 11, 15

R

Références sur l'HST, 11

S

Service des demandes de renseignements, 13, 20, 21
Service combinés, 12

W

World Wide Web (W3), 11